

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 OCTOBRE 2021**

Délibération
n°2021.10.211

**Ecole d'art de
GrandAngoulême :
modification des tarifs
2021/2022**

LE SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 01 octobre 2021

Secrétaire de Séance : Minerve CALDERARI

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Michel BUISSON à Nathalie DULAIS, Monique CHIRON à Catherine BREARD, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Jean-Luc FOUCHIER à Alain RHODE, Fabienne GODICHAUD à Thierry MOTEAU, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Valérie SCHERMANN à Gérard LEFEVRE, Roland VEAUX à Jean-Jacques FOURNIE,

Excusé(s) : Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.10.211**

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

ECOLE D'ART DE GRANDANGOULEME : MODIFICATION DES TARIFS 2021/2022

Les frais de traitement de dossier et les droits d'inscription annuels de l'école d'art de GrandAngoulême pour l'année scolaire 2021-2022 ont été fixés par délibération n° 127 du 27 mai 2021.

Les tarifs proposés pour l'année scolaire 2021-2022 restent identiques aux tarifs de l'année scolaire 2020/2021, ils ne subissent aucune augmentation comparativement à l'année scolaire précédente.

Il convient aujourd'hui de modifier le paragraphe 1-2 de la grille tarifaire relative à la structure des tarifs, afin de supprimer le paragraphe suivant :

« Pour les ateliers adultes et parcours d'orientation artistique qui se sont déroulés en Visio depuis mars 2020, il est proposé une réduction de 10% sur les droits d'inscription pour les élèves qui renouvellent leur inscription ».

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification des tarifs de l'école d'art de GrandAngoulême applicables à compter de la prochaine rentrée scolaire 2021/2022, afin de supprimer le paragraphe 3 de l'article 1-2 : « Pour les ateliers adultes et parcours d'orientation artistique qui se sont déroulés en Visio depuis mars 2020, il est proposé une réduction de 10% sur les droits d'inscription pour les élèves qui renouvellent leur inscription ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (2 abstentions)
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire

Recu à la préfecture de la Charente le :

14 octobre 2021

Affiché le :

15 octobre 2021